

COMMUNE DE RUSTENHART

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2026

Sous la présidence de Monsieur Jérôme HEGY, Maire,

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre cette séance ordinaire du conseil municipal à 18h00.

Présents : Mme Julie GERRER, 1^{ère} adjointe
M. Pascal WALTISPERGER, 2^{ème} adjoint
Mme Pierrette ZAWALEN, 3^{ème} adjointe

M. Frank PETERSCHMITT, Mme Emilie KIRSCH, M. Sébastien SCHMITT, Mme Cindy MULLER, M. Cédric FORNY, Mme Coralie FRANCK, M. Frédéric GIUDICI, Mme Rachel LALOUETTE
Ont donné procuration : Mme Célia TUGLER à Mme Coralie FRANCK, M. Thomas GUIDEMANN à M. Pascal WALTISPERGER

Absent excusé : M. Emmanuel LEDOUX

1. Désignation du secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :
DÉSIGNE Mme Oriana KUHN, secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2026

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 28 avril 2026 est :
APPROUVÉ à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Elections des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Haut-Rhin

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués et suppléants suivants :

Nom et prénom de l'élu(e) :	Mandat de l'élu(e) :
M. HEGY Jérôme	délégué
Mme ZAWALEN Pierrette	délégué
M. GIUDICI Frédéric	délégué
Mme KIRSCH Emilie	suppléant
M. SCHMITT Sébastien	suppléant
Mme GERRER Julie	suppléant

4. Personnel communal

4.1. Modification inférieure à 10 % de la durée hebdomadaire de service initiale d'un emploi permanent à temps non complet d'agent d'animation ALSH

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :
VALIDE la modification de la durée hebdomadaire de service de l'emploi.

4.2. Modification inférieure à 10 % de la durée hebdomadaire de service initiale d'un emploi permanent à temps non complet d'agent d'animation ALSH

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :
VALIDE la modification de la durée hebdomadaire de service de l'emploi.

5. Elus

5.1. Orientations en matière de droit de formation des élus locaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :
FIXE les orientations en matière de droit de formation des élus locaux.

5.2. Remboursement des frais de déplacement et de mission

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents et représentés :
APPROUVE les modalités de prise en charge des frais de déplacement et de mission des élus telles que définies.

6. Approbation de devis pour le remplacement de fenêtres du groupe scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :
RETIENT le devis de l'entreprise BAUMANN CONCEPTION pour un montant de 6 065,00 € HT, soit 7 278,00 € TTC ;

7. Création de comités consultatifs communaux et désignation des membres

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :
APPROUVE la création des comités consultatifs « Travaux », « Culture et Fêtes », « Affaires scolaires », « Embellissement et Fleurissement » et « Médias et Réseaux » ;
DÉSIGNE les membres des comités consultatifs.

Le Maire,

Jérôme HEGY

